

Direction générale

PAR COURRIEL

Montréal, le 5 janvier 2016

Aux membres du Comité exécutif transitoire du Conseil multidisciplinaire  
CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

**Objet : Modalités de demandes d'avis**

Mesdames,  
Messieurs,

Tout d'abord, je tiens à profiter de l'occasion pour vous souhaiter une nouvelle Année heureuse, en santé. Je souhaite que vous puissiez trouver l'épanouissement que tout professionnel de la santé et des services sociaux recherche pour lui-même et sa clientèle.

La présente fait suite à la lettre du 18 décembre dernier que vous m'adressiez, ainsi qu'aux administrateurs du conseil d'administration, au sujet des avis en lien avec le processus de consultation sur les protocoles d'aide médicale à mourir et de la sédation palliative. Évidemment, tous étaient conscients des délais qui nous étaient impartis compte tenu de l'application de la loi, le 10 décembre dernier. Je vous remercie d'ailleurs pour votre analyse et votre avis compte tenu du calendrier serré et de la charge de travail qui vous incombe à tous auprès des gens que vous desservez.

J'ai pris note de vos commentaires sur les modalités de demande d'avis et du temps nécessaire pour y répondre et je partage tout à fait vos préoccupations et votre réflexion. D'ailleurs, nous avons eu l'opportunité d'échanger ensemble, dernièrement sur votre charge de travail, du contexte de la réorganisation du réseau et sur votre rôle au sein de l'exécutif transitoire du Conseil multidisciplinaire.

Tout comme vous, je souscris à l'importance d'une saine mobilisation dans le respect de tous et nous allons apporter toute l'attention nécessaire à cette fin.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration et soyez assurés de la nôtre.

Le président-directeur général,



Yvan Gendron

c.c. Membres du conseil d'administration